

Fédération internationale de Tennis de Table

Message officiel aux fabricants de tennis de table et aux fédérations nationales

(A diffuser aux joueurs)

Lors de la dernière réunion du Comité Exécutif de l'ITTF, il a été décidé que le Président de l'ITTF enverrait un message officiel aux fabricants de tennis de table et aux fédérations nationales pour clarifier la situation au regard des nouveaux règlements sur la colle « rapide » contenant des « VOC » dite colle VOC, sur l'illégalité de tout type d'additif tel que les Boosters, les Tuners et autres dispositifs, sur le coefficient minimum de friction pour les picots longs, et sur les 4mm d'épaisseur pour les caoutchoucs. Tous ces points sont liés aux protocoles de tests des raquettes qui sont déjà en place et qui seront affinés vers des standards plus élevés à partir du 1^{er} janvier 2009.

1. Règlements ITTF

L'ITTF a adopté certains règlements relatifs aux Equipements de Tennis de Table en accord avec les processus adéquats et acquis. Ces règles doivent être définies et mises en place par l'autorité compétente au sein de l'ITTF que ce soit par l'Assemblée générale annuelle, le conseil d'administration ou le Comité Exécutif par l'autorité de l'une des parties mentionnées ci-dessus.

Les règles de l'ITTF s'appliquent à tous les événements de l'ITTF. Les associations nationales ont le choix d'appliquer pleinement, partiellement ou pas du tout ces règles à tous les niveaux nationaux. Cependant, il est du devoir de l'ITTF, de son staff, de ses officiels et de ses commissions d'appliquer pleinement, strictement et consciencieusement les règles de l'ITTF.

L'ITTF met en place petit à petit tous les outils nécessaires ainsi que les procédures sophistiquées de contrôle des raquettes pour mieux contrôler et appliquer les règles de l'ITTF spécialement celles se rapportant aux revêtements des raquettes et aux adhésifs.

2. Première période de transition

Comme pour chaque nouvelle règle, il faut une période de transition et d'adaptation. Le Comité Exécutif de l'ITTF a décidé à Zagreb en 2007 d'appliquer la règle de la colle VOC aux compétitions juniors à partir du 1^{er} janvier 2008. Cela a servi de phase de test avant une application totale de l'interdiction de la colle VOC au 1^{er} septembre 2008. Durant cette période, plusieurs phénomènes intéressants furent notés.

La présence de VOC fut relevée même lors de l'utilisation de colle à base d'eau.

L'épaisseur des revêtements semblait systématiquement supérieure à la limite de 4mm.

L'appareil ENEZ utilisé a été testé et de nombreux éléments ont été adaptés pour lui apporter des améliorations complémentaires. Dans tous les cas, une haute résolution ppb de l'appareil RAE fut utilisée comme sauvegarde pour l'Enez.

3. Seconde et actuelle Période de Transition

En se basant sur les huit mois d'expérience sur les événements juniors, l'ITTF a effectué quelques modifications nécessaires pour être prêt à une complète exécution de l'interdiction de la VOC.

L'ITTF a fait tester l'appareil ENEZ par un centre de recherche indépendant (Aplus - C.A.R Barcelone) pour vérifier sa précision et sa capacité de réitération et les résultats montrent un niveau de précision et de cohérence supérieur à 99,8% pour une résolution de 1 ppm.

Cinq marques de Boosters et de tuners disponibles sur le marché furent testées et leurs compositions examinées. Il fut prouvé que des VOC étaient présentes dans les composants et au moins deux cas de matériel toxique furent trouvés. Les fabricants furent informés et ont tous arrêté leur production.

L'ITTF a décidé de tester les raquettes à tous les événements ITTF utilisant aussi bien les équipements actuels que les nouveaux.

Enez est utilisé pour détecter les VOC puis est confirmé par le RAE.

Le RAE peut aussi détecter la présence d'un très faible niveau de VOC qui peut être trouvé dans les Boosters et dans les Tuners.

Un nouvel appareil de mesure d'épaisseur a été développé par deux fabricants de tennis de table et est déjà prêt pour contrôler l'épaisseur des revêtements des raquettes.

Aux deux premiers événements de l'ITTF (Coupe du Monde féminine et Coupe du Monde masculine), il a été observé que la plupart des joueurs respectaient les règles et suivaient les recommandations de l'ITTF. Cependant, très rapidement, certains joueurs ont commencé à utiliser des mesures en contradiction avec les règles de l'ITTF. Ceci est regrettable et nous avons parmi eux trois catégories de joueurs : ceux qui se conforment pleinement aux règles et se sentent victime, ceux qui enfreignent les règles de façon non-intentionnelle et ceux qui savent qu'ils enfreignent les règles.

Nous avons aussi trois types de fabricants et de distributeurs de tennis de table : ceux qui acceptent de suivre à 100% les recommandations de l'ITTF, ceux qui enfreignent les règles de façon non-intentionnelle et ceux qui enfreignent secrètement les règles de l'ITTF d'une manière occulte et méprisable.

4. Tests de raquette actuels

La raquette devra être soumise au test d'avant match, 20 minutes avant le début de la partie.

La raquette sera testée pour le VOC et pour tous ses autres attributs incluant un contrôle strict et conséquent de l'épaisseur du revêtement.

Si la raquette est jugée non conforme (si elle n'est pas en concordance avec les standards de l'ITTF), le joueur devra jouer la rencontre avec une autre raquette qui sera testée immédiatement après le match.

Tous les joueurs dont la raquette échoue au test d'après match sont sujets à disqualification de la compétition. Si le joueur a gagné sa rencontre, ce match lui sera déclaré perdu. Des infractions régulières à cette règle entraîneront des suspensions aux compétitions de l'ITTF, la période de suspension étant établie par le Comité exécutif de l'ITTF.

5. Position de l'ITTF à partir du 1^{er} janvier 2009

5.1. Joueurs

L'ITTF testera les raquettes à tous les événements ITTF. Le protocole de contrôle des raquettes sera continuellement amélioré dans le but de détecter toute activité illégale. Une raquette qui passe le test avec succès aujourd'hui pourrait échouer demain au vue des évolutions constantes des appareils de contrôle. Les joueurs ne devront pas s'inquiéter tant que leur raquette est conforme et respecte les critères de l'ITTF.

L'ITTF testera l'ensemble des éléments de la raquette et de ses revêtements tel que sa planéité, sa consistance, son épaisseur, sa brillance, la présence de VOC ou d'additifs chimiques (Booster, Tuners ou autres additifs), étirement du caoutchouc après approbation,...

La limite autorisée pour les émissions de VOC sera fixée au plus bas niveau de tolérance de détection des appareils prévus à cet effet.

L'ENEZ sera encore utilisé pour détecter la VOC. De plus, des nouveaux appareils seront utilisés pour détecter des niveaux encore plus bas ou pour mesurer la présence d'autres composants habituellement trouvés dans les additifs.

A partir du 1^{er} juillet 2009, l'ITTF fera les contrôles de raquette UNIQUEMENT APRES LES RENCONTRES avec pour conséquence des sanctions pour ceux qui échoueront aux contrôles. Il sera possible d'effectuer un contrôle volontaire d'avant match comme le prévoit le guide des procédures du contrôle des raquettes.

Conseils aux joueurs :

- N'ajoutez rien à vos raquettes.
- Si vous suspectez la présence de VOC dans vos revêtements, laissez-les à l'air libre en dehors de l'emballage 72 heures avant utilisation (et enlevez la feuille plastique protectrice s'il y en a une).
- Utilisez uniquement des colles à base d'eau ou des feuilles sans VOC Pression Sensible Adhésive (PSA).
- Lavez votre raquette uniquement avec de l'eau, n'utilisez pas d'autres substances.
- Ajouter des substances naturelles telles que l'huile, etc., est interdit et sera détecté.
- N'étirez pas vos revêtements. Vous devez utiliser les revêtements tels qu'ils ont été approuvés par l'ITTF et tels qu'ils sont livrés par les fabricants.
- Soyez très prudent avec le niveau d'épaisseur de votre revêtement. Soyez sûr que vous ne dépassez pas 4mm avec la couche ou les couches de colle. Vous devez utiliser une fine couche de colle pour éviter de dépasser la limite d'épaisseur autorisée. Assurez-vous que la surface est plate et ne bombe pas. Parfois, le revêtement est trop épais à la sortie de l'usine. Il est alors de votre responsabilité de ne pas l'utiliser.

5.2. Fabricants et Distributeurs

L'ITTF sera très stricte avec les fabricants, les fournisseurs et les distributeurs qui sont inscrits sur la liste des revêtements de raquette autorisés et qui produisent encore du matériel non conforme tel que les colles VOC, ou tout autre type d'additif tel que Booster, Tuners, Huile, etc.

L'ITTF est extrêmement déçue de ces fabricants qui sont secrètement en train de fournir des substances illégales aux joueurs sponsorisés par leur soin. Ceci est totalement INACCEPTABLE et est considéré comme un acte illégal, comme une tricherie.

Tout fabricant ou distributeur qui sera pris à produire, vendre ou fournir toute substance illégale à un joueur ou à un coach sera considéré en violation des règlements de l'ITTF et sera suspendu pour une période indéterminée de toute activité en rapport avec l'ITTF, et l'autorisation d'utiliser le logo ITTF lui sera immédiatement retiré. Cette mesure est prise en accord avec nos discussions avec la FIT, Fédération Internationale des Fabricants de Tennis de Table.

Le Comité Exécutif de l'ITTF infligera une lourde amende pour la réintroduction de tout producteur ou distributeur suspendu après que la période de suspension soit effectuée ou levée.

L'ITTF ne fera aucune exception sur ce sujet. Les actions de sponsoring, les accords publicitaires, etc., seront immédiatement annulés et les sommes déjà versées seront perdues.

C'est une offense sérieuse de vendre, produire et d'être impliqué dans le fait de donner gratuitement ou de rendre disponible tout additif aux joueurs et aux entraîneurs.

Avec ce message, l'ITTF entend donner un sérieux avertissement à TOUS les fabricants et distributeurs afin qu'ils observent et respectent les règlements ITTF tels qu'ils sont dorénavant établis.

L'ITTF sera très stricte au regard de l'épaisseur des revêtements de raquette. La Commission des Equipements de l'ITTF a déjà alerté plusieurs fabricants de la limite autorisée de 4mm d'épaisseur. Avec l'ajout d'une couche de colle, le revêtement risque de dépasser la limite d'épaisseur fixée. Il est en conséquence recommandé aux fabricants de tenir compte de ce fait et de produire des revêtements de raquettes en dessous de la norme maximale.

Conseil aux fabricants :

- Ne produisez aucune substance qui serait utilisée par les joueurs comme un additif après que le matériel ait été approuvé par l'ITTF.
- Ne produisez pas de revêtement supérieur à 4mm d'épaisseur, veuillez suivre les conseils de la Commission des Equipements de l'ITTF en tenant compte de l'épaisseur d'une couche de colle.
- Veuillez imprimer, pour information, l'épaisseur du revêtement sur l'emballage du produit.
- Ne fournissez pas les joueurs ou les entraîneurs en additif post-fabriqué.
- Vous pouvez mettre le caoutchouc sous tension en usine aussi longtemps qu'il respecte toujours les spécifications de l'ITTF et passe, avec succès, les tests ITTF.
- N'étirez pas ou ne mettez pas sous tension le caoutchouc APRES qu'il ait été approuvé.
- Vous pouvez utiliser, dans la phase de production des revêtements, des éléments contenant du VOC, dans la limite autorisée par votre pays, aussi longtemps que vous vous débarrassez de toute la VOC avant de les emballer dans un espace propre et suffisamment aérer qui respecte le règlement de l'ITTF. Ceci serait considéré comme une phase de production.
- Le produit final ne doit pas être différent du produit approuvé par l'ITTF.
- L'autorisation de l'ITTF s'applique au revêtement originellement soumis et testé. Une altération ultérieure par un fournisseur, un joueur ou une autre personne n'est pas autorisée.
- Les changements par rapport au design d'origine ne seront normalement pas permis. Cependant, les changements, uniquement de la zone de texte, pourront être tolérés et doivent être confirmés.
- En cas de doute, merci de bien vouloir consulter la Commission des Equipements de l'ITTF.

5.3. Fédérations Nationales et Entraîneurs

5.3.1 - Il est de la responsabilité des fédérations nationales de sensibiliser leurs joueurs, en général, et leurs représentants nationaux, en particulier, à respecter les règlements ITTF lors des compétitions placées sous l'égide de l'ITTF.

5.3.2 - Il est également de la responsabilité des fédérations nationales de sensibiliser leurs entraîneurs et de s'assurer que les entraîneurs nationaux n'encouragent ou ne conseillent pas leurs joueurs à enfreindre les règlements.

5.3.3 - Les entraîneurs devront trouver des solutions techniques à leurs joueurs en respect avec les règlements et les recommandations de l'ITTF et parer à toute tentative d'infraction aux règles sous prétexte que d'autres joueurs les enfreignent.

5.3.4 - L'ITTF prendra de très sévères mesures contre toute fédération nationale qui encourage ses joueurs et ses entraîneurs à enfreindre les règlements.

5.3.5 - Les entraîneurs qui seront impliqués dans l'utilisation de substances proscrites seront soumis aux mêmes pénalités que les joueurs.

6. Conclusion

Tous les nouveaux règlements connaissent une période de transition, une période instable et une période de confusion. Ceci est généralement couplé par un « test de tolérance » pour ceux affectés par ces règles. Beaucoup respectent les règles quand certains essaient de trouver avantage à les contourner. C'est une période difficile et l'ITTF attend la coopération de toutes parties concernées dans le but de rapidement parvenir à une situation stable dans laquelle tous jouent au même jeu. Les tricheurs ne seront pas tolérés et l'ITTF imposera des pénalités strictes à ceux qui enfreignent le règlement.

Merci de diffuser ce document aussi largement que possible.

Je suis personnellement très optimiste quant à la bonne réalisation de cette évolution avec la bonne volonté et la coopération de tous.

Adham Sahara
Président de l'ITTF

De la part du Comité Exécutif et de la Commission des Equipements de l'ITTF pour la mise en œuvre des règles ITTF.

24 novembre 2008